[Modèle : pénalités de retard]

[LIEU], [DATE]

[NOM]

[ADRESSE]

[VILLE]

**PAR COURRIER SIMPLE**

**et**

**PAR COURRIER RECOMMANDE**

Concerne : Application des pénalités de retards

Contrat [du DATE ou n° REFERENCE] (ci-après « Contrat »)

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous dans le cadre du Contrat.

Comme vous le savez sans doute, [les prestations/ fournitures], objet du Contrat, nécessitent de notre part une production en atelier, avant mise en œuvre sur chantier. En partant de là, nous sommes tributaires d’une bonne coordination sur chantier et d’une multitude d’autres facteurs/éléments qui ne sont pas de notre ressort (accessibilité au chantier, obtention des informations nécessaires pour les études, retards de livraisons, …).

C’est dans ce contexte que nous tenions à attirer votre attention sur le fait que les pénalités prévues au niveau du Contrat pour sanctionner un dépassement des délais initialement convenus, ne sont pas susceptibles de s’appliquer en cas de retard causé par un fait qui nous est extérieur, et notamment dans les cas suivants :

* si toutes les informations nécessaires aux études préalables, à la commande de matériel ou au démarrage de la production ne sont pas disponibles,
* si la prise de mesures sur le chantier n’est pas possible,
* si le chantier n’est accessible ou si son accès est bloqué par d’autres corps de métiers ou par les occupants,
* si les livraisons ou le travail sur chantier sont empêchés par l’entreposage de matériel et/ou d’autres intervenants,
* si l’échafaudage n’est pas disponible ou pas conforme en matière de sécurité,
* s’il y a des retards de livraisons de la part des fournisseurs,
* si la sécurité des salariés sur le chantier n’est pas garantie,
* si les factures (état d’avancement) sont en retard de paiement.

Nous précisons à cet égard que l’avancée de nos prestations dépend aussi de votre temps de réaction et nous attendons dès lors de votre part que (i) toute demande d’approbation de plans fasse l’objet d’une réponse endéans un délai de 2 jours ouvrables et que (ii) toute libération de facture soit effectuée endéans un délai de 5 jours ouvrables.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre entière disposition pour toute question.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

[NOM SOCIETE]

s. [NOM SIGNATAIRE]